



Flers en bref

Des employés de Charal diplômés



Quatorze salariés de Charal ont été diplômés d'un CQP.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Quatorze salariés de Charal ont été diplômés d'un CQP (certificat de qualification professionnel), à la fin du mois de juin. Cela va leur permettre de faire valoir leurs compétences,

qu'ils soient préparateur de commandes, télévendeur, opérateur de nettoyage ou conducteur de ligne. Enfin, son obtention permet aux salariés de bénéficier d'une prime de 1 300 €.

Ouest France – Samedi 9 juillet 2022